

MAIRIE DE VAUDRINGHEM

COMPT E R E N D U D E L A S E A N C E D U C O N S E I L M U N I C I P A L

du Mardi 20 Septembre 2022, à 18 Heures 30.

(Exécution de l'article 56 de la loi du 5 avril 1884)

* * * * *

Présidence de Monsieur MERLO Olivier.

Présents : Mesdames & Messieurs VASSEUR Dany, LEMAIRE Anne, SPECQUE Eddie, VASSEUR Eric, VASSEUR Muriel, CARPENTIER Lionel, DEBROUCKER Gilles, EVRARD Christophe, CARTIAUX Roger WEPIERRE Delphine, SPECQUE Céline, DEREU Michel et DUFOUR Freddy.

Absent excusé : Monsieur BAROUX Christophe

Retard excusé pour raisons professionnelles : Madame Céline SPECQUE est arrivée à 19h50

Secrétaire : Madame LEMAIRE Anne

1) Adoption du compte rendu de la réunion du Mardi 21 Juin 2022

Adopté à l'unanimité des voix.

2) L'ordre du jour est relu

1^{er} sujet : **Points sur les projets d'acquisitions foncières**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la signature de l'acte pour l'achat de la parcelle de Mme Duwicquet devait se faire fin juillet 2022. Afin d'éviter la taxation d'une plus-value, Mme Duwicquet ne souhaite plus vendre ce bien cette année.

Monsieur le Maire annonce que dans le cadre des acquisitions foncières pour l'année 2022, le Département avait octroyé une subvention à hauteur de 25% du montant de la transaction pour l'achat de ce terrain.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que cette subvention ne peut se substituer pour l'achat d'un autre terrain et que la commune ne peut bénéficier que d'une subvention de ce type par an.

Par conséquent, la commune est dans l'obligation de renoncer à cette subvention octroyée afin de pouvoir solliciter une nouvelle demande pour l'acquisition d'un autre terrain.

Monsieur le Maire rappelle que l'an dernier, le Conseil Municipal avait fait une offre d'achat pour le terrain appartenant au GFA de la Campagne d'Amont (terrain jouxtant le cimetière). En l'absence de réponse de tous les membres du GFA, la proposition était restée en suspens.

Au début de l'été, le GFA a recontacté Monsieur le Maire, demandant si la proposition de la commune était toujours dans nos projets.

Etant donné la position de Mme Duwicquet qui ne souhaite plus vendre cette année, la commune va se positionner pour acheter la parcelle du GFA de la Campagne d'Amont et déposer une demande de subvention pour ce terrain auprès du Département dans le cadre des acquisitions foncières.

2^{ème} sujet : Point sur les travaux récemment réalisés, en cours ou prévus avant la fin de l'année 2022 (chemins, voirie, aménagement,...)

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Dany VASSEUR qui relate les travaux d'aménagement de la liaison douce entre la Rue de l'Avesne et la Rue de l'Eglise. L'entreprise TRUPIN TP a terminé les travaux, il restera à prévoir une clôture entre le passage et le cimetière (en réflexion pour la pose d'un grillage ou galbion...)

Monsieur Dany VASSEUR présente un devis de la Société DUCROCQ TP pour un montant de 29 660 € HT pour la réfection des trottoirs de la Rue de Bout d'Amont (côté gauche), réfection des bordures abîmées et mise en enrobé.

Monsieur Dany VASSEUR informe que l'enrobé de la Rue Profonde a été réalisé la semaine dernière par la Société DUCROCQ TP. Lors de la remise à niveau de la route très déformée, une couche d'enrobé très épaisse a été nécessaire à certains endroits, ce qui engendrait un décalage avec les bas côtés. Afin de préserver les arêtes de l'enrobé et pour la sécurité des véhicules, des cailloux seront mis en place sur les bas côtés concernés.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Eddie SPECQUE qui relate les travaux de reprofilage des chemins, (chemin des Loups, chemin des Vaulx, chemin des Madeleines, chemin du bois de Sergelle)

Il informe que l'élagage des haies communales et ex AFR se termine. Ces travaux sont réalisés par la société Fichaux.

Monsieur le Maire rappelle que la priorité des travaux sur les routes pour 2023, est la réfection de la Rue Bodin à Maisnil-Boutry en mitoyenneté avec la commune de Ledinghem. Une réponse du Conseil Municipal de Ledinghem sur ce point est en attente.

Arrivée de Madame Céline SPECQUE à 19h50

3^{ème} sujet : Point sur la rentrée scolaire et étude d'un nouveau mode de paiement et de réservation des repas.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la rentrée scolaire s'est bien passée et que l'effectif du RPI Bléquin, Ledinghem et Vaudringhem est en baisse (120 élèves répartis en 6 classes).

Suite à la constatation sur la baisse des effectifs, le Conseil Municipal propose de faire une enquête auprès des parents qui scolarisent leurs enfants en dehors du RPI afin d'en connaître la raison (facilité sur le trajet du travail, problème des horaires de la garderie, ou autre...).

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Céline SPECQUE, qui rapporte des questions qui lui ont été posées par des parents d'élèves :

Question 1 : est-il possible d'élargir les horaires de la garderie ? (7h ou 7h15 le matin au lieu de 7h30 et 18h45 le soir au lieu de 18h30)

Réponse : le Conseil Municipal juge les horaires actuels corrects pour le bien des enfants afin de leur éviter d'avoir de trop longues journées.

Question 2 : est-il possible de mettre en place une garderie à Vaudringhem de 8h45 à 9h10 ?

Réponse : le Conseil Municipal ne peut pas mettre en place une garderie pour quelques minutes, il rappelle que les parents peuvent déposer leurs enfants à la garderie de Ledinghem et qu'ils prendront le transport scolaire pour revenir dans leur classe respective.

Il est rappelé que les professeurs d'école sont tenus d'accueillir et surveiller les enfants 10 minutes minimum avant l'ouverture de la classe.

3/4

Question 3 : la cantine est chère, est-il possible de bénéficier de la cantine à 1€ par jour ?

Réponse : Monsieur le Maire indique que cet avantage est réservé aux parents sous conditions de ressource. A ce jour, aucune demande n'a été sollicitée auprès de la Mairie. La commune de Vaudringhem n'est bien entendu pas opposée à ce principe qui en cas de besoin, devra être validé par les 2 autres communes du RPI (Bléquin et Ledinghem).

Monsieur le Maire rappelle que les tickets de cantine sont en vente dans les 3 Mairies du RPI. Ce système semble quelque peu dépassé.

Afin de proposer un service plus flexible aux parents, il serait nécessaire de pouvoir effectuer la réservation et le paiement en ligne pour les repas de cantine.

Monsieur le Maire présente un tableau comparatif de 3 prestataires spécialisés dans ce domaine de réservation en ligne. Un coût, à charge des communes est à prévoir (les frais de mise en place du logiciel, les formations administrateur et animateur, et la maintenance annuelle).

Des devis seront étudiés en concertation avec les 3 communes du RPI.

Après délibération, le Conseil Municipal vote à l'unanimité au passage du nouveau mode de paiement et réservation en ligne des repas de la cantine et de la garderie. Monsieur le Maire précise que ce nouveau service ne pourra être validé qu'après accord des conseils municipaux de Bléquin et Ledinghem.

POUR & POUVOIR = 15 CONTRE = 0 ABSTENTION = 0

4^{ème} sujet : Point sur les problèmes de voisinage et de nuisances sonores

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il est régulièrement contacté pour des problèmes de voisinage, de nuisances sonores, aboiement nocturne de chiens ou autres.

Monsieur le Maire fait remarquer qu'il est dommage qu'en milieu rural, où chacun connaît tout le monde, où il devrait être bon de vivre au calme et sans pollution, nous soyons confrontés régulièrement aux problèmes de voisinage.

Monsieur le Maire rappelle l'arrêté de nuisances sonores en date du 27 Août 2021 (en consultation sur le site internet www.vaudringhem.fr), demande aux administrés de prévenir leurs voisins, dans la mesure du possible, de certaines soirées festives qui pourraient engendrer des nuisances sonores nocturnes et de veiller à faire taire les chiens qui aboient longuement la nuit.

Monsieur le Maire sollicite donc le civisme de chacun.

Questions diverses

1) Monsieur le Maire présente la délibération du Conseil Communautaire en date du 2 Février 2022 décidant d'adhérer au Syndicat Mixte Hauts de Francs Mobilités. Il informe l'Assemblée que chaque commune doit délibérer à son tour sur l'adhésion de la CCPL au Syndicat Mixte Hauts de France Mobilités.

Après en avoir délibéré par **10 voix POUR, 2 voix CONTRE et 3 ABSENTIONS**, le Conseil Municipal **accepte** l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres au Syndicat Mixte Hauts de France Mobilités.

2) Monsieur le Maire donne la parole à Madame Anne LEMAIRE.

Madame LEMAIRE relate que le Marché Festif organisé ce jeudi 15 Septembre afin de le relancer, n'a pas rencontré le succès escompté.

D'un commun en accord avec les commerçants du Marché, Monsieur le Maire, et Madame Anne LEMAIRE, informe l'Assemblée qu'une concertation aura lieu à la mi-octobre pour prendre la décision sur le devenir du Marché hebdomadaire.

4/4

3) *Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le Gouvernement sensibilise les services de l'Etat et les collectivités sur les économies d'énergie à réaliser. Il sollicite l'Assemblée pour qu'une réflexion soit menée sur le sujet et propose de réduire l'éclairage public à partir de 21 h au lieu de 21h30. Monsieur le Maire précise que l'éclairage est principalement justifié pour sécuriser les déplacements des enfants scolarisés. Afin de montrer l'exemple, il propose également de ne plus éclairer chaque soir l'église mais seulement le week-end de la ducasse et pendant la période des fêtes de fin d'année. Monsieur le Maire souhaite étudier toute proposition d'économie énergétique.*

4) *Monsieur le Maire rappelle que la Ducasse aura lieu le week-end du 8 Octobre 2022. En plus des attractions foraines habituelles, le Comité des Fêtes organisera le dimanche 9 Octobre: une brocante et une marche. Les profits de cette marche seront reversés à l'association AudomaRose.*

Le programme des manifestations sera distribué dans les boîtes aux lettres.

5) *Monsieur le Maire annonce à l'Assemblée que la commune va accueillir un stagiaire en formation « espaces verts » au Lycée Agricole de Coulogne. Une convention sera signée pour accueillir ce jeune de Vaudringhem durant 2 semaines en Octobre.*

6) *Monsieur le Maire annonce que la randonnée pédestre et VTT organisée par l'Association Xtrem'riders vtt est à nouveau programmée pour l'année 2023 (fin février).*

7) *Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a repris contact avec Monsieur Lecherf, directeur de Campagne Services pour s'informer sur l'évolution des conditions d'adhésion à la Brigade Verte mise en place avec la Communauté de Communes du Pays de Lumbres. Celles-ci vont sans doute évoluer dans les prochains mois et Monsieur le Maire indique que la Commune serait intéressée par ce service mais précise que les besoins et les ressources communaux ne permettent pas d'employer une brigade plusieurs heures par semaine et toute l'année.*

8) *Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Éric VASSEUR qui indique avoir recenser plusieurs frênes malades sur le territoire communal. Une proposition de vente aux enchères à destination des habitants sera étudiée.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

*Pour Extrait :
Le Président,*

*A Vaudringhem, le 23 Septembre 2022
(Cachet)*